

# CAP FLEURISTE

## EN 2 ANS



### LES OBJECTIFS

- Le titulaire du CAP Fleuriste exerce une activité à caractère artisanal et artistique.
- Il est doté d'un esprit créatif.
- Il réalise tout arrangement courant avec tous végétaux.
- Il assure la vente courante de toute production florale. Il conseille la clientèle et participe à sa fidélisation.
- Dans l'exercice de son activité professionnelle, il fait preuve en permanence d'un état d'esprit de bon gestionnaire, soucieux de qualité et d'efficacité.

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Durée :

- 840 heures sur 2 ans
- 12 semaines par an au CFA
- 35 heures de cours par semaine

Rythme de l'alternance :

- 1 semaine au CFA
- 2 semaines en entreprise.

### PROFIL DU CANDIDAT

- Être âgé d'au moins 16 ans (ou 15 ans après une classe de 3<sup>ème</sup>) et moins de 26 ans.

### ADMISSION

- Un contrôle des connaissances générales
- Un entretien de motivation
- Après, signature d'un contrat d'apprentissage entre le candidat et son futur employeur

### TYPE DE CONTRAT

**Contrat d'apprentissage.** C'est un contrat de travail qui permet au jeune l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par ce diplôme.



**Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat**

Campus des Métiers

**Le Fleuriste** exerce son métier dans l'atelier ou au magasin. Il s'adapte aux contraintes saisonnières et aux particularités du commerce de fleurs, des plantes d'ornement, voire de la décoration intérieure. Créativité, habileté manuelle, efficacité, rigueur et perfectionnisme sont autant de qualités nécessaires pour exercer ce métier.

## RÉMUNÉRATION

Calculée en pourcentage du SMIC (sauf dispositions plus favorables de la convention collective). Elle varie en fonction de l'âge de l'apprenti et de sa progression dans le cycle de formation.

Age	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année
Jusqu'à 17 ans	25%	37%
18 à 20 ans	41%	49%
21 ans et plus	53%	61%

À titre indicatif, le SMIC horaire brut est de 9.67 €/heure au 1<sup>er</sup> janvier 2016 soit 1466.62 € brut mensuel pour une durée légale de 35 heures hebdomadaires.

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le titulaire du CAP fleuriste peut accéder directement à la vie active comme employé dans une entreprise artisanale, notamment dans les commerces de proximité, dans une entreprise de décoration ou au rayon spécialisé d'une grande surface.

## POURSUITE D'ÉTUDES

Après l'obtention du CAP, il est possible d'intégrer la formation de BP Fleuriste

## LA FORMATION :

### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Pratique Art Floral
- Reconnaissance des végétaux
- Botanique
- Technologie
- Dessin d'Art
- Vente conseil

### ENSEIGNEMENT GENERAL

- Français, Histoire-Géographie
- Mathématiques et Sciences Physiques....

## RENSEIGNEMENTS

### CAMPUS DES MÉTIERS

*CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE LA CMA 29*  
24, route de Cuzon -- cs21037  
29196 QUIMPER CEDEX

☎ : 02 98 76 46 35

Site Internet : [www.campusdesmetiers29.bzh](http://www.campusdesmetiers29.bzh)

☎ : 02 98 76 46 58

@ : [cfa@cma29.fr](mailto:cfa@cma29.fr)